

**23/09/11**

**Synthèse du groupe de travail géographique Nice  
N°1**

<b>Date :</b>	<b>23 septembre 2011</b>
<b>Heure :</b>	<b>14h – 18h</b>
<b>Lieu</b>	<b>Maison du Séminaire – 29 bvd Franck Pilatte – Nice AKBARALY Housefa – SNC LAVALIN BOUGEAULT Noëlle – Artelia BOYER André – DDTM 06 CAROTENUTO Daniel – Amis du Rail Azuréen COLLET Christian – Gir-Maralpin GASPERINI Eric – Gir-Maralpin GONTARD Laurence – KFH GORIN Véronique - EPA HERNANDEZ-NICAISE Mari-Luz – Mairie de Nice LAUGIER Flora – ADAAM MAQUARD Françoise - GADSECA MOUHAD Odette – Fare Sud MULLER Guy – Communauté urbaine Nice Côte d'Azur PASTOUR Fabien – RFF RAYBAUD Michel ROLLAND Alain – Conseil Général des Alpes-Maritimes WEIL Gérard – Amis du Rail Azuréen</b>
<b>Participants (ordre alphabétique)</b>	<b>CESARI GEIGER Christine – ADAAM COCHAT Jean-Claude – Amis du rail Azuréen ADROVER Anthony BABY Frédéric BONACOSSA Frédéric – Comité départements de spéléologie CARLETTO Christian – Ville de Drap FLATOT Raphaël – CAPAP GAULIN Eric GIRAUD Patrick – Communauté urbaine Nice Côte d'Azur</b>
<b>Excusés</b>	<b>GRAND Pascal HOSSA Hubert LAFAURIE Marc – Mairie de Saint-Laurent-du-Var PERRAUDAT Cédric – SNCF RECROSIO Lucien RIVOT Pascal – Mairie de Nice SOTTAS Candice TORNATORE Emile – Mairie de Le Broc</b>
<b>Absents</b>	

---

**En tribune : Fabien Pastour (Chargé de projet territorial Alpes-Maritimes RFF), Noëlle Bougeault (Responsable territoriale AMOG – Artelia), Laurence Gontard (Responsable territoriale AMOC-KFH)**

## **ORDRE DU JOUR**

- Installation du Groupe de Travail
- Etude des scénarios
- Inscription des scénarios sur le territoire
- Enjeux du territoire

## **DOCUMENTS REMIS**

- Kit du concertant
- Atlas géographique
- Projet de territoire

## **QUESTIONS POSEES / THEMATIQUES ABORDEES**

### **Méthodologie :**

- Signification des différences de couleur dans les représentations des différentes lignes sur les schémas de desserte.
- Demande d'un retour des travaux réalisés dans les autres groupes

### **Fret**

- Nécessité de prendre en compte le fret.
- Impact du déplacement du MIN sur les accès ferroviaires

### **Gares**

- Intégrer les déplacements à l'intérieur des gares, notamment lorsqu'elles sont de taille importante, comme celle de Nice Aéroport
- Accès piéton prévu entre Nice Thiers et le tramway

### **Arc méditerranéen**

- Nécessité de considérer le projet sur l'arc méditerranéen, et non seulement sur la liaison Nice – Paris.

### **Coûts**

- Prise en compte de l'immobilier et du foncier dans les coûts globaux du projet
- Participation financière de la principauté de Monaco sur la section Nice Italie
- Réflexion à mener sur les coûts consolidés, intégrant tous les aspects sociaux et aménagement du territoire
- Modalités de participation financière de l'Europe
- Risques induits par les politiques budgétaires actuelles

### **Technique ferroviaire**

- Lien entre vitesse et coût
- Explication de la combinaison ligne nouvelle / ligne existante.

### **Projets connexes**

- Faisabilité d'un maillage entre les Chemins de fer de Provence et le réseau ferroviaire niçois
- Déplacements pendulaires nord sud, le long de la plaine du Var, à prendre en compte
- Liens entre le projet de tramway, les chemins de fer de Provence et la LGV
- Coordination des travaux de l'EPA et de la LGV

### **Fuseaux**

- Modalités de franchissement du Var
- Modalités de passage entre la gare Est Var et celle de l'Ouest Alpes Maritimes
- Nécessité de rechercher le meilleur tracé en terme de rapport temps de parcours / coût

### **Scénarios**

- Dans le scénario 2, lieu de passage en tunnel sous Nice et faisabilité de raccorder Nice Ville en tunnel
- Modalités de circulation des trains entre Nice Aéroport et Nice Ville, sur les voies existantes ou nécessité d'une 3<sup>ème</sup> voie
- Nécessité de la ligne nouvelle dans les Alpes-Maritimes

- Impact de la réutilisation de la ligne existante, dans le Var, sur les temps de parcours
- Nécessité de conserver la grande vitesse pour permettre un véritable report modal de l'avion vers le train
- Modalités de réalisation de la ligne nouvelle entre Nice et Monaco

## **AVIS EXPRIMES PAR LE GROUPE SUR LES SCENARIOS**

- Les Amis du Rail sont favorables au scénario le plus rapide, sans combinaison ligne existante / ligne nouvelle, mais offrant la possibilité de fret rapide. Ils souhaitent que les déplacements heptométriques doivent être prévus sur les pôles d'échanges.
- Mme Mari-Luz Hernandez-Nicaise privilégie le maillage et attend d'avoir les éléments nécessaires sur l'arrivée à Nice Aéroport pour se prononcer.
- Fare-Sud privilégiant les gares en centre ville plutôt que les gares nouvelles, est plus favorable au scénario 1 qui passe par Toulon centre. Des précisions sur la desserte de Cannes à partir de la gare Ouest Alpes-Maritimes sont demandées.
- Le GADSECA souhaite réfléchir aux aspects environnementaux, notamment en sous-sol. De plus amples données d'études en hydrogéologie, aquifères et sismologie sont attendues.
- M. Michel Raybaud se prononce en faveur du scénario 2, le plus rapide, associé au scénario 4, le plus maillé et prévoyant le raccordement de Cannes.
- Le Gir-Maralpin, favorable à la desserte des centres, considère que le maillage est essentiel, y compris entre les chemins de fer de Provence et la LGV, ainsi que pour le fret, pour lequel le fer doit regagner des parts de marché sur la route. Il souhaite que les coûts du projet ne se limitent pas aux coûts d'infrastructure.
- L'ADAAM n'émet pas d'avis sur les scénarios mais voit de façon positive la mobilisation en faveur du fer dans le département.
- La communauté urbaine Nice Côte d'Azur ne se positionne pas sur un scénario mais se déclare favorable au maillage et à la grande vitesse. Elle rappelle que la création d'une ligne à grande vitesse est essentielle et indique que des aménagements sur la ligne Nice-Vintimille sont prévus à l'horizon de la mise en service de la ligne Gênes-Vintimille. Elle précise que des autoroutes de la mer sont aujourd'hui à l'étude pour faire en sorte de limiter le passage des trains de fret en centre ville.
- Le Conseil Général rappelle que le département est partie prenante du projet. Ses objectifs sont la grande vitesse vers Paris et sur l'arc méditerranéen, d'où une combinaison ligne existante – ligne nouvelle à limiter, le développement des TER sur la ligne littorale, rendu possible par la création de la ligne nouvelle, ainsi que la réduction des coûts, donc une limitation du nombre de gares souterraines à créer.
- L'EPA participe au groupe de travail à titre informatif.

## **ATTENTES DU GROUPE POUR LA PROCHAINE REUNION**

- Etude sur le raccordement des chemins de fer de Provence à Nice Aéroport.
- Informations sur les rapports entre vitesse / temps de parcours et coûts.
- Retour sur les échanges des autres groupes de travail
- Information sur la desserte de Cannes à partir de la gare Ouest Alpes-Maritimes
- Intervention d'experts sur l'hydrogéologie, les aquifères, les risques sismiques et l'urbanisme.